



DONNÉES

# 1.

## Résultats des mesures de la migration le long de la route de la Méditerranée centrale : Sources de données

Philippe Fargues<sup>1</sup>

*Résumé* : Le présent chapitre fait le bilan de l'état des connaissances sur la migration internationale en provenance, à destination et le long de chacun des 12 pays de la route de la Méditerranée centrale, en portant une attention particulière aux vingt dernières années. Il s'interroge essentiellement sur ce que les statistiques nationales nous apprennent sur la population et le profil des migrants internationaux en Afrique de l'Ouest et au Maghreb, qu'ils souhaitent se rendre en Europe ou non. Les données sur la migration en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest sont, pour la plupart, tirées des recensements de population. Ceux-ci donnent une image relativement précise de la population d'immigrants et, parfois, d'émigrants, mais sont muets, ou presque, sur les flux migratoires. En outre, ils ne livrent presque aucune information sur le statut juridique des migrants, leurs conditions de travail et de vie, leurs stratégies, leurs besoins et leurs vulnérabilités. D'importantes conclusions ont été tirées de cette étude. Il apparaît que les pays du Maghreb sont généralement des pays sources de migrants, dont la majorité écrasante choisit de migrer vers l'Europe. La Libye, qui reste un pays de destination et de transit, fait figure d'exception. De leur côté, les États d'Afrique de l'Ouest sont à la fois des pays d'origine et de destination de migrants, caractérisés par une forte migration circulaire intrarégionale. La Côte d'Ivoire, quant à elle, se démarque par son statut de pôle d'attraction pour les travailleurs migrants originaires de toute l'Afrique de l'Ouest et au-delà. Les principales recommandations visent à développer les sources de données administratives, qui seules permettent de suivre de manière continue les mouvements migratoires et les caractéristiques des migrants, et à maintenir des systèmes opérationnels de collecte de données, tels que la Matrice de suivi des déplacements (MSD) et l'initiative 4Mi de suivi des migrations mixtes, afin de recueillir des informations sur la circulation des personnes et leurs situations de vie.

### 1.1. Introduction

Le présent volume porte sur la migration internationale en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et via la mer Méditerranée. Les migrants qui arrivent en Europe par des moyens réguliers sont enregistrés dans les registres administratifs des États européens et dans leur système relativement efficace de statistiques publiques. Depuis la mise en place d'opérations de recherche et de sauvetage en haute mer et le durcissement de la surveillance des côtes italiennes et maltaises, nous connaissons relativement bien l'ampleur et la composition des flux de migration transméditerranéens irréguliers, à l'exception des migrants qui n'atteignent pas l'Europe parce qu'ils ont été renvoyés en Afrique ou ont péri en mer. Mais que savons-nous du nombre bien plus élevé de

<sup>1</sup> Institut universitaire européen.

migrants internationaux en Afrique de l'Ouest et au Maghreb, qu'ils cherchent à se rendre en Europe ou non ? C'est à cette question que le présent chapitre s'attachera à répondre.

Le chapitre est structuré comme suit : la section II passe brièvement en revue les défis à relever pour mesurer la migration dans les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest ; les sections III et IV présentent l'état des connaissances sur la migration dans les années 2000 et 2010, respectivement, dans les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest, à l'exclusion des résultats enregistrés par la Matrice de suivi des déplacements et l'initiative 4Mi de suivi des migrations mixtes, qui sont abordés au chapitre 2. En conclusion, le chapitre propose des orientations pour l'utilisation des données existantes, ainsi que des suggestions pour améliorer les systèmes de collecte de données.

## 1.2. La migration, un défi pour les statistiques

Si les Nations Unies ont recommandé des définitions universelles de la migration internationale<sup>2</sup> et du migrant international<sup>3</sup>, les États peuvent néanmoins avoir une conception propre de ces notions et adapter les définitions des Nations unies en conséquence. En règle générale, on entend par « migration » le franchissement d'une frontière, suivi d'un séjour d'une certaine durée ; quant au migrant, plusieurs variables peuvent être utilisées pour le définir : d'abord le pays de naissance, mais aussi le pays de nationalité, le pays de dernière résidence et la durée du séjour. D'autres éléments importants sont les raisons qui poussent à quitter son pays, qui permettent d'établir une distinction entre les migrants volontaires et les migrants forcés (ou réfugiés), ainsi que le statut de l'entrée et du séjour, qui peut être soit régulier, soit irrégulier.

Par sa nature même, la migration rend difficiles la collecte et l'analyse de données. Les problèmes classiques, tous très pertinents dans les contextes de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Nord, auxquels sont confrontés les bureaux nationaux de statistiques et les autres services administratifs sont notamment les suivants :

- Distinction entre migrants et voyageurs. La durée du séjour peut ne pas être connue à l'entrée ; en outre, les migrants en transit sont, par principe, difficiles à définir, et donc à compter.
- Observation et décompte des émigrants qui, par définition, ne sont pas physiquement présents dans leur pays d'origine. Trois solutions imparfaites peuvent être envisagées : utiliser les registres consulaires des pays d'origine des migrants ; utiliser les statistiques sur l'immigration établies par les pays de destination des migrants ; ou poser des questions sur les (anciens) membres du ménage qui résident actuellement à l'étranger dans le cadre des recensements de population ou des enquêtes démographiques.
- Estimation de la migration irrégulière. Étant donné que les migrants en situation irrégulière ont tendance à être sous-enregistrés dans les systèmes administratifs, il est difficile d'estimer leur nombre et leurs caractéristiques.
- Estimation des migrants circulaires, saisonniers et temporaires qui, selon toute probabilité, échappent aux systèmes de collecte de données (tels que les recensements et les registres administratifs).
- Suivi des migrants. Parce que les migrants se déplacent d'un pays à l'autre, les statistiques sur les migrants sont produites à partir de données recueillies sans coordination par les administrations de différents États.

Parmi les sources de données sur la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord, on peut citer les recensements de population (qui sont effectués tous les dix ans et, de ce fait, ne tiennent pas compte de la migration temporaire entre deux campagnes de recensement consécutives), les enquêtes ponctuelles et les statistiques frontalières.

La migration et l'intérêt pour le sujet ne sont pas un phénomène nouveau en Afrique de l'Ouest et du Nord. Les deux régions ont traditionnellement été des sources et des destinations d'importants mouvements migratoires. De plus, depuis des temps immémoriaux, les migrations transsahariennes relient le Sahel et le Maghreb. L'attention portée à ces mouvements au cours des dernières décennies – depuis que la Libye est devenue une destination phare pour les travailleurs migrants, puis une plaque tournante pour la migration essentiellement irrégulière en provenance de l'Afrique et à destination de l'Europe via la Méditerranée – s'inscrit, à bien des égards, dans le prolongement d'une longue histoire.

<sup>2</sup> La migration internationale est définie par les Nations Unies comme le nombre de personnes vivant dans un pays ou un territoire autre que celui où elles sont nées (DAES, 2011).

<sup>3</sup> Un migrant international est défini par les Nations Unies « comme toute personne qui change de pays de résidence habituelle ». Le pays de résidence habituelle d'une personne est celui « dans lequel elle dispose d'un logement qui lui sert habituellement pour son repos quotidien » (DAES, 1998).

La recherche universitaire sur la migration en Afrique n'est pas nouvelle non plus. Elle compte plusieurs contributions intéressantes à son actif. Pourtant, les connaissances quantitatives continuent de faire défaut. Les outils classiques sur lesquels s'appuient ces connaissances (à savoir, les recensements de population de chaque pays, qui fournissent des données sur l'immigration ; les recensements de population des pays de destination, dont l'agrégation fournit des données sur l'émigration ; les diverses procédures administratives ; et les enquêtes ponctuelles) ont donné très peu d'indications sur niveaux, les tendances et les schémas migratoires en Afrique.

Le présent chapitre fait brièvement le point sur les faits et données migratoires dans les pays situés le long des routes africaines menant à la Méditerranée dans les années 2000 et 2010. L'écart se creuse entre les pays qui disposent d'un nombre croissant de données statistiques disponibles (notamment le Maroc et la Tunisie) et ceux où persiste un déficit de connaissances (tels que la Libye et la Côte d'Ivoire). Un certain nombre de facteurs expliquent ces différences, qui concernent non seulement les pays eux-mêmes (systèmes statistiques et conceptions politiques de la migration), mais aussi les pays de destination des migrants, qui sont les seuls pays où une observation directe de l'émigration est possible. Au-delà des données nationales, qui sont de quantité et de qualité variables, les bases de données du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (DAES) proposent des estimations sur un ensemble d'indices normalisés pour tous les pays, y compris une matrice origine-destination des populations de migrants. Toutefois, les sources et les méthodologies n'ont pas la même fiabilité d'un pays à l'autre.

**Tableau 1.1.** Populations de migrants dans les pays situés le long des routes africaines menant à la Méditerranée – Statistiques internationales et nationales les plus récentes

Pays	Population au milieu de l'année 2019 (en milliers)	Immigration		Émigration	
		Données nationales	Estimation du DAES pour 2019	Données nationales	Estimation du DAES pour 2019
Algérie	43 053	95 000 (2008)	249 075	961 850 (2012)	1 944 784
Burkina Faso	20 321	689 055 (2006)	718 338	n.d.	1 581 083
Côte d'Ivoire	25 717	5 490 222 (2014)	2 549 141	n.d.	1 114 003
Gambie	2 348	110 705 (2013)	215 406	n.d.	118 483
Guinée	12 771	162 114 (2014)	120 642	n.d.	530 963
Libye	6 777	187 372 (2012)	818 216	n.d.	180 586
Mali	19 658	313 354 (2009)	468 230	n.d.	1 264 700
Mauritanie	4 526	704 334 (2013)	172 987	47 149 (2013)	128 506
Maroc	36 472	84 001 (2017)	98 574	3 371 979 (2012)	3 136 069
Niger	23 311	123 886 (2012)	294 161	186 000 (2011)	401 653
Sénégal	16 296	244 953 (2013)	275 239	n.d.	642 654
Tunisie	11 695	n.d.	57 455	1 098 200 (2009)	813 213

Sources : Données nationales tirées des bureaux nationaux de statistique (voir les notes de bas de page) et des estimations du DAES (2019).

Si l'on examine les données par pays (tableau 1.1), il apparaît que les pays du Maghreb sont principalement des pays sources de migrants (à l'exception de la Libye), tandis que les pays d'Afrique de l'Ouest sont d'importants pays sources et d'accueil de migrants (surtout des migrants de retour, comme nous le verrons plus loin). La Côte d'Ivoire se distingue par un nombre exceptionnellement élevé d'immigrants, qui représentent environ un quart de la population résidente du pays. Le tableau 1.1 montre également des différences remarquables entre les données nationales et les estimations internationales. D'une part, les écarts entre les populations d'immigrants tels que dénombrés par les États et les estimations du DAES des Nations Unies peuvent varier considérablement.

D'autre part, une majorité d'États ne fournissent pas de statistiques officielles sur les émigrants, pour la raison que ceux-ci ne sont pas physiquement présents dans leur pays d'origine. En revanche, le DAES des Nations Unies fournit des statistiques pour chaque pays, sans toutefois indiquer sur quelle base se fonde l'estimation des tendances dominantes des populations de migrants africains à destination de pays d'Afrique. Les sections III et IV ci-dessous traiteront d'abord des pays du Maghreb, puis de l'Afrique de l'Ouest.

## 1.3. État des connaissances sur la migration au Maghreb

### 1.3.1. Maroc

En 2012, le Maroc a recensé 3 371 979 émigrants, selon les registres consulaires du pays, ou 2 615 637 selon une compilation des statistiques des pays de destination, ce qui représente respectivement 10,2 % ou 7,9 % de la population totale du pays<sup>4</sup>. Selon les estimations du DAES des Nations Unies, la population d'émigrants marocains s'élevait à 3 136 069 personnes en 2019. Au cours des deux décennies allant de 1993 à 2012, les registres consulaires ont révélé une augmentation constante des populations de migrants originaires du Maroc à un rythme annuel moyen de 9,9 %, alors que le taux de croissance démographique au Maroc était de 2,2 % (Migration Policy Centre, 2013a). La plupart des Marocains de l'étranger vivent en Europe (90,6 %), principalement en France (35,4 %), en Espagne (19,9 %) et en Italie (14,4 %). La migration irrégulière, quoique bien moins fréquente que la migration régulière, est un phénomène récurrent : entre 1981 et 2012, quelque 445 000 Marocains ont été régularisés en France, en Belgique, en Italie et en Espagne ; en outre, entre 2008 et 2017, il a été constaté qu'en moyenne, 34 227 Marocains se trouvaient chaque année en situation irrégulière dans les 28 États de l'Union européenne (Eurostat).

Les migrants marocains en Europe ont, en moyenne, un niveau d'éducation inférieur au niveau intermédiaire (59,3 %), surtout en Italie (76,6 %) et en Espagne (78,6 %), et ils sont employés en tant que travailleurs peu qualifiés (27 % sont opérateurs d'usine ou de machine, agents d'assemblage ou exercent une profession élémentaire ; 13 % travaillent dans l'artisanat et les secteurs assimilés ; et 13 % travaillent dans les services et la vente en magasin ou sur marché). En revanche, 51,7 % des migrants marocains en Amérique du Nord ont une formation universitaire. En 2019, une enquête nationale menée auprès de 15 076 ménages marocains a permis de brosser un tableau actuel des expatriés marocains (c'est-à-dire les ressortissants marocains de 15 ans ou plus, anciens membres du ménage) (Royaume du Maroc, 2019). Cette population est majoritairement masculine (68,3 %). L'âge moyen à la première émigration était de 25,3 ans. La proportion de célibataires au moment de la première émigration était de 72,7 %, contre 33,6 % au moment de l'enquête, ce qui signifie que la plupart des mariages ont été conclus après l'émigration. Au moment de l'enquête, 33,6 % des migrants avaient un niveau d'éducation universitaire ; l'enquête ne précise pas quelle était cette proportion au moment de la première émigration. Les principales raisons d'émigrer sont la recherche d'un emploi (53,7 %) et les études (24,8 %). Les migrants vivent principalement en Europe (86,4 %) ; 64 % occupent un emploi salarié (76 % pour les hommes, 38 % pour les femmes) ; 42,3 % rapatrient des fonds, généralement en les envoyant à leur père et à leur mère (69,9 %) ; et seuls 3,9 % investissent au Maroc<sup>5</sup>.

Le Maroc est-il en train de devenir un nouveau pays de destination, comme on l'entend souvent ? Les chiffres ne permettent pas de l'affirmer. En 2012, 77 798 ressortissants étrangers, représentant seulement 0,2 % de la population totale du Maroc, détenaient un permis de résidence. Nombre d'entre eux étaient français (29,2 %) ou algériens (13,4 %), certains étant des conjoints de ressortissants marocains. À ces chiffres, il faut ajouter les migrants subsahariens en situation irrégulière qui ne sont pas dénombrés. Les mouvements non autorisés auraient culminé au cours de la période 2000-2009, durant laquelle 136 603 ressortissants étrangers ont été appréhendés aux frontières

<sup>4</sup> Registres consulaires marocains et statistiques des pays de destination (tels que les recensements de la population, les registres de la population et les registres des étrangers), compilés par le Migration Policy Centre (2013a).

<sup>5</sup> Plus de 20 études ([www.hcp.ma/Etudes\\_r161.html](http://www.hcp.ma/Etudes_r161.html)) et enquêtes ([www.hcp.ma/Enquetes-socio-demographiques\\_r29.html](http://www.hcp.ma/Enquetes-socio-demographiques_r29.html)) spécialisées sur la migration ont été publiées par le Haut-Commissariat au plan du Maroc.

marocaines, avant de se raréfier (seulement 2 877 en 2009)<sup>6</sup>. Le Gouvernement a prononcé deux amnisties, en 2013-2014 et 2017-2018, qui ont permis de régulariser quelque 50 000 migrants subsahariens dépourvus de documents, soit 85 % de l'ensemble des demandeurs (Morocco World News, Ministère de l'intérieur, 2018). Au vu de ce qui précède, on peut raisonnablement supposer que quelque 60 000 à 70 000 migrants subsahariens se trouvent au Maroc. Selon le recensement de population de 2014 (qui ne tenait probablement pas compte des migrants en situation irrégulière), le pays comptait 84 001 résidents étrangers, dont la majorité vivaient en milieu urbain (95,2 %) ; la majorité étaient des hommes (56,5 %) ; 41,6 % étaient originaires d'Afrique, et 40 % d'Europe. Enfin, 47,7 % des ménages comptant au moins un étranger possèdent plusieurs nationalités (Royaume du Maroc, Haut-Commissariat au Plan, 2017).

### 1.3.2. Algérie

Contrairement au Maroc, l'Algérie dispose de ressources statistiques très limitées sur la migration, que ce soit l'immigration ou l'émigration. Au début des années 2010, l'agrégation des données provenant des pays de destination a permis d'estimer à près d'un million (961 850 en 2012) le nombre d'émigrants originaires d'Algérie, ce qui représente un pourcentage relativement faible (2,6 %) de la population totale du pays. Le DAES des Nations Unies fournit une estimation beaucoup plus élevée pour 2019 : 1 944 784 émigrants, représentant 4,5 % de la population algérienne. L'immense majorité des émigrants algériens (91,2 %, ou 877 398 personnes) résidaient dans l'Union européenne, principalement en France (75 % du total). En Afrique, seule la Tunisie est une destination pour les migrants algériens (1 % du total)<sup>7</sup>. L'émigration a augmenté au cours de cette période, les flux annuels à destination de la France ayant plus que doublé entre 1994 et 2007 (passant de 10 911 à 24 041 personnes). En outre, le nombre de migrants en situation irrégulière appréhendés dans les 28 États de l'Union européenne est passé de 335 en 2005 à 19 335 en 2010, puis à 23 770 en 2016, ce qui peut refléter soit une augmentation de la migration irrégulière, soit un durcissement des mesures de contrôle visant les migrants.

Les migrants algériens dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont un profil professionnel intermédiaire (31 % ont un emploi de technicien ou de professionnel ; 24 % travaillent dans l'artisanat ou les secteurs assimilés, ou dans les services et la vente sur marché ; et 14 % dans des professions élémentaires). Le niveau d'éducation des Algériens en France a fortement augmenté entre 1999 et 2008 : en effet, la proportion de personnes ayant fait des études supérieures est passée de 15,2 % à 17,3 %, tandis que celle de personnes ayant fait des études secondaires est passée de 28,1 % à 37,2 % (ibid.).

Selon le recensement de population de 2008, l'Algérie accueillait 95 000 résidents étrangers, dont la plupart (80,4 %) étaient originaires d'autres pays arabes, et seulement 10 % venaient de pays africains non arabes<sup>8</sup>. Les migrants originaires de pays européens représentaient 7 % du total. Cependant, d'autres données dressent un tableau différent. En effet, de 2001 à 2012, le nombre de permis de travail délivrés est passé de 1 107 à 50 760, les principaux bénéficiaires étant les Chinois (41,0 %), les Égyptiens (11,0 %) et les Turcs travaillant dans les secteurs de la construction et du pétrole. En outre, l'Algérie semble accueillir un grand nombre de migrants subsahariens non déclarés et en situation irrégulière qui travaillent dans l'agriculture, la construction et le tourisme (Bensaad, 2008).

### 1.3.3. Tunisie

La Tunisie est un grand pays d'émigration. À la veille de la révolution du jasmin, 1 098 200 Tunisiens étaient enregistrés auprès des consulats tunisiens à l'étranger (2009), soit 10,6 % de la population du pays. En outre, le nombre des Tunisiens de l'étranger avait augmenté à un rythme annuel de 6,2 %, alors que le taux de croissance de la population nationale s'établissait à 1,1 % au cours de la décennie précédente. En 2009, 83 % des émigrés tunisiens vivaient en Europe, principalement en France (54,5 %), en Italie (13,9 %) et en Allemagne (7,8 %). Venaient ensuite les pays arabes (14,5 %), la Libye attirant la majeure partie de ces migrants (7,9 %)<sup>9</sup>.

<sup>6</sup> Migration Policy Centre (2013a).

<sup>7</sup> Données compilées par les offices de la statistique des pays de destination, Migration Policy Centre (2013b).

<sup>8</sup> Campagnes de recensement de la population algérienne (1998 et 2008).

<sup>9</sup> Données des registres consulaires tunisiens pour 2004 et 2009 et statistiques des pays de destination aux alentours de 2012 compilées par le Migration Policy Centre (2013c).

Les statistiques des pays de destination indiquent des chiffres plus faibles : 414 077 Tunisiens étaient enregistrés comme résidant dans les 28 États de l'Union européenne en 2012. Leur nombre est en revanche inconnu en Libye et dans d'autres pays arabes. En effet, les migrants de deuxième ou de troisième génération qui peuvent prétendre à la nationalité tunisienne sont inclus dans les registres consulaires, mais pas dans les statistiques sur la migration des pays de destination. Durant les premières années de la révolution, l'émigration au départ de la Tunisie a doublé, passant en moyenne de 26 085 migrants par an en 2005-2010 à 50 391 en 2011-2012. Le profil éducatif des migrants tunisiens a également changé, la proportion de nouveaux migrants ayant fait des études universitaires passant de 14,1 % en 2005-2006 à 22,9 % en 2009-2010.

Le recensement de population de 2014 fournit des données sur les flux d'émigrants tunisiens, notamment sur leur nombre : 66 000 dans les cinq années précédant le recensement ; leurs destinations : 41,8 % en France, 16,1 % en Libye, 13,1 % en Italie, 7,8 % dans les États du Golfe ; leur répartition par sexe : 83,3 % d'hommes au total ; et sur les raisons de quitter la Tunisie : 73,4 % à des fins de travail, et 14,2 % à des fins d'études, dont deux tiers d'enfants accompagnant leurs parents et un tiers d'étudiants universitaires) (Statistiques Tunisie, 2016). Il convient de noter que la migration irrégulière en provenance de Tunisie a toujours été importante (Bel Haj Zekri, 2008). Elle s'est accrue temporairement avec la révolution, comme en témoigne le nombre de ressortissants tunisiens dont la situation irrégulière a été constatée dans les 28 États de l'Union européenne, qui est passé de 13 895 en 2009 à 24 290 en 2011, avant de tomber à 11 763 en 2016, puis 15 920 en 2017 (Eurostat).

La Tunisie n'est pas avant tout un pays d'accueil de migrants. Le recensement de population de 2004 n'a dénombré que 35 192 ressortissants étrangers, soit 0,4 % de la population totale. Parmi eux, 60 % étaient originaires d'un autre pays arabe, 27,5 % d'Europe, et 8,6 % de pays africains non arabes. On estime néanmoins que, comme en Algérie, les migrants subsahariens sont en réalité plus nombreux, en raison de la migration irrégulière (Fargues, 2009). Un nombre inconnu mais sans doute élevé de Libyens fuyant le chaos dans leur pays vivaient également en Tunisie. Les publications du dernier recensement de population (2014) ne fournissent pas de données sur l'immigration, excepté pour les migrants de retour tunisiens : ceux-ci étaient au nombre de 29 293 au cours des cinq années précédentes, et 50 % d'entre eux étaient retournés au pays depuis la France et l'Italie, 5 % depuis la Libye, et 5,3 % depuis l'Arabie saoudite ; 57,3 % des migrants de retour étaient des hommes, et 70 % avaient fait des études secondaires ou supérieures (Statistiques Tunisie, 2016).

### 1.3.4. Libye

On dispose de peu de données nationales solides sur la migration en Libye. Selon les chiffres du DAES des Nations Unies, le pays reste une importante destination pour les travailleurs migrants, mais aussi une plaque tournante pour la migration de transit (avec une population d'immigrants estimée à 818 216 personnes en 2019), alors que la seule enquête disponible menée un an après les soulèvements a dénombré un nombre beaucoup plus faible d'immigrants (187 372 en 2012)<sup>10</sup>. L'année 2011 a indiscutablement marqué un tournant dans l'histoire de la migration en Libye. Avant la destitution du colonel Kadhafi, ce pays producteur de pétrole était un important marché du travail pour les migrants originaires d'Afrique et des pays arabes. La Libye était aussi un pays de transit pour les migrants dépourvus de documents en route pour l'Europe, à tel point que le contrôle des sorties par la Méditerranée était devenu un argument de négociation dans les relations versatiles de la Libye avec l'Europe (Hamood, 2006 ; Fargues, 2013). On estime que le nombre de migrants était élevé, bien qu'il ne soit pas connu. Les chiffres fréquemment cités sont 600 000 travailleurs migrants en situation régulière, et entre 750 000 et 1,2 million de travailleurs étrangers en situation irrégulière (Human Rights Watch, 2006). À la veille des soulèvements, en l'absence de toute base statistique, l'OIM a estimé à 2,5 millions de personnes la population totale de migrants en Libye. Pendant la crise de 2011, 768 372 migrants étrangers ont fui la violence en Libye. Si l'on admet l'hypothèse irréaliste que ces migrants représentaient l'ensemble des ressortissants étrangers vivant en Libye avant la crise, la Libye peut déjà être définie comme un grand pays d'immigration, presque au même titre que les plus grands pays d'accueil européens pour ce qui est de la part des immigrants dans la population totale (12 %)<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> Libye, Enquête démographique 2012 [arabe], disponible à l'adresse [http://bsc.ly/?P=5&sec\\_id=17&dep\\_id=6#18](http://bsc.ly/?P=5&sec_id=17&dep_id=6#18) (site consulté le 10 juillet 2020).

<sup>11</sup> Organisation internationale pour les migrations, "Humanitarian Emergency Response to the Libyan Crisis," 5 décembre 2011 ([http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main\\_page=product\\_info&cPath=41\\_7&products\\_id=750](http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main_page=product_info&cPath=41_7&products_id=750) [mai 2012]).

Le renversement du régime et le chaos politique qui s'en est suivi ont ouvert une nouvelle ère en Libye. D'une part, le pays a, pour la première fois, connu une émigration importante de ses propres ressortissants, notamment vers les pays voisins en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne (le nombre de ces migrants est toutefois inconnu). D'autre part, la Libye a continué d'attirer les migrants internationaux en tant que destination, mais aussi, de plus en plus, en tant que pays de transit sur la route de la Méditerranée. La seule source de données postérieure aux soulèvements est une enquête de 2012 fournissant, entre autres, des informations sur la population par nationalité : 5 363 369 Libyens et 187 372 non-Libyens ; par sexe : 128 305 hommes et 59 067 femmes ; par groupe de nationalités : 152 749 Arabes, 28 282 Africains, 4 903 Asiatiques, 59 Américains) et par région en Libye<sup>12</sup>. Si l'on ignore les chiffres réels à cause de la désorganisation et de l'interruption des systèmes administratifs de collecte de données, le DAES des Nations Unies estimait toutefois la population de migrants à 818 216 personnes en 2019. Au-delà des chiffres, l'instabilité politique a eu de profondes répercussions sur la sécurité des migrants en Libye, comme en témoignent les nombreux rapports faisant état des risques que les migrants courent, à savoir la faim, la maladie, la violence, les mauvais traitements, l'exploitation et, enfin, la mort.

## 1.4. État des connaissances sur la migration en Afrique de l'Ouest

### 1.4.1. Côte d'Ivoire

« La terre appartient à celui qui la met en valeur »<sup>13</sup>. Lancé par le Président Félix Houphouët-Boigny en 1963, ce slogan allait faire de la Côte d'Ivoire un pôle d'attraction pour des centaines de milliers d'agriculteurs d'Afrique de l'Ouest, dans la continuité d'un mouvement de populations du Sahel vers les régions côtières de l'Afrique de l'Ouest qui remontait à plusieurs décennies et qui était lié au développement de l'agriculture et du commerce d'exportation. Le pays a attiré des familles rurales venues d'États voisins tels que la Haute-Volta (aujourd'hui le Burkina Faso), le Mali et la Guinée, et au-delà, de toute la région. Les agriculteurs migrants ont joué un rôle déterminant dans le développement d'un secteur agricole solide, notamment les exportations de café et de cacao, qui a fait la fortune de la Côte d'Ivoire au cours des trente années qui ont suivi son accession à l'indépendance en 1960<sup>14</sup>. Le tableau 2 montre la proportion remarquablement élevée, quoique légèrement en baisse, des ressortissants étrangers, qui représentent toujours près d'un quart de la population du pays.

Hormis le poids démographique exceptionnel des immigrants, les données publiées du recensement de 2014 ne livrent pas beaucoup d'informations sur l'origine et le profil de ces migrants. La proportion de ressortissants étrangers nés en Côte d'Ivoire (deuxième génération) a augmenté constamment, passant de 30 % en 1975 à 59 % en 2014, et la proportion d'hommes a atteint un niveau presque « normal », passant de 59 % à 55 % au cours de la même période (voir le tableau 2). Ce sont des signes que l'immigration à long terme suivie d'une installation demeure une tendance importante en Côte d'Ivoire. Toutefois, l'écart entre l'augmentation rapide de la proportion de ressortissants étrangers nés dans le pays et la diminution à peine perceptible de la proportion de ressortissants étrangers est le signe que l'immigration de longue durée n'ouvre pas la porte à la citoyenneté autant que par le passé. Si les événements politiques du début des années 2000 étaient associés à des revendications d'autochtonie, ils ne semblent cependant pas avoir stoppé l'immigration autant que la pleine intégration des migrants parmi les nationaux. Sur cette base, en 2019, près de 9 immigrants sur 10 dans le pays auraient été originaires des cinq pays frontaliers de la Côte d'Ivoire : Burkina Faso : 53,7 % ; Mali : 20,5 % ; Guinée : 6,5 % ; Ghana : 4,4 % ; et Libéria : 1,1 %<sup>15</sup>.

<sup>12</sup> Libye, Enquête démographique 2012 [arabe], disponible à l'adresse [http://bsc.ly/?P=5&sec\\_id=17&dep\\_id=6#18](http://bsc.ly/?P=5&sec_id=17&dep_id=6#18) (site consulté le 10 juillet 2020).

<sup>13</sup> Ce slogan est cité par de nombreuses sources. Voir, par exemple, Otch-Akpa (1995).

<sup>14</sup> Il existe une abondante littérature sur la migration en Côte d'Ivoire au cours des trente années qui ont suivi l'indépendance. Voir, par exemple, Fargues (1982, 1986) ; et Chauveau (2000).

<sup>15</sup> Les estimations du DAES sur la population d'immigrants en Côte d'Ivoire sont les suivantes : 1990 : 1 816 426 ; 1995 : 2 076 394 ; 2000 : 2 163 644 ; 2005 : 2 265 090 ; 2010 : 2 366 537 ; 2015 : 2 467 984 ; 2019 : 2 549 141 (DAES, 2019). Ces chiffres ne correspondent pas aux données du recensement sur les ressortissants étrangers, mais probablement aux données sur les personnes nées à l'étranger.

**Tableau 1.2.** La Côte d'Ivoire, grand pays d'accueil de migrants internationaux – Nombre de ressortissants étrangers par année de recensement

Année de recensement	Population totale	Résidents non ivoiriens			
		Nombre	Population totale de résidents (%)	Résidents nés en Côte d'Ivoire (%)	Hommes (%)
1975	6 709 600	1 474 469	22,0 %	30,0 %	59,3 %
1988	10 815 694	3 039 037	28,1 %	42,7 %	55,8 %
1998	15 366 672	4 000 047	26,0 %	47,0 %	55,2 %
2014	22 671 331	5 490 222	24,2 %	59,0 %	54,9 %

Source : INS (2015).

La Côte d'Ivoire est non seulement un pays de destination de migrants, mais aussi un pays d'origine. La population d'émigrants, estimée à 173 103 personnes vers 1980 (2 % de la population du pays), serait passée à 1 172 151 vers 2010, avant de diminuer légèrement pour s'établir à 1 020 416 en 2013 (6 % de la population du pays)<sup>16</sup>. On estime qu'une grande majorité de ces émigrants sont des migrants de retour ou des migrants de deuxième génération fuyant la crise. Ces migrants avaient pour destination le Burkina Faso (50,1 % de l'ensemble de la population d'émigrants en 2019 selon le DAES), le Mali (16,9 %), le Ghana (6,5 %), le Bénin (3,1 %) et le Libéria (1,8 %), un pays où des dizaines de milliers d'Ivoiriens ont trouvé refuge. Dans une moindre mesure, les migrants ivoiriens en Occident vivaient principalement en France (8,9 %), mais aussi aux États-Unis (2,8 %) et en Italie (2,7 %) (DAES, 2019).

## 1.4.2. Burkina Faso

En 1974-1975, le Burkina Faso (alors la Haute-Volta) a été le tout premier pays d'Afrique de l'Ouest à mener une enquête sur la migration (Coulibaly *et al.*, 1974). La migration faisait partie de la stratégie de subsistance de ses habitants, ainsi que de leur culture. L'émigration des Burkinabé n'a jamais cessé depuis lors, principalement à destination de la Côte d'Ivoire. Le Burkina Faso ne produit pas de statistiques sur l'émigration de ses citoyens, mais le DAES estime que la population d'émigrants s'élevait à 1 581 083 en 2019, soit 7,8 % de la population du pays.

Le dernier recensement de population remonte à 2006 (INSD, 2020). Deux tableaux détaillés présentent des données sur la migration de retour parmi les ressortissants burkinabé. Le tableau 4.1 (*ibid.*) donne la répartition de la population résidente par lieu de naissance : 613 662 personnes (4,4 % de la population totale du pays) sont nées à l'étranger, dont 80,8 % en Côte d'Ivoire, 6,5 % au Mali et 4,8 % au Ghana. Parmi ces résidents nés à l'étranger, un grand nombre (inconnu) étaient probablement des ressortissants de deuxième génération. Le tableau 4.4 (*ibid.*) donne la répartition des 689 055 migrants de retour (ressortissants dont la résidence précédente était à l'étranger, soit 4,9 % de la population totale) par motif de retour au Burkina Faso : retour volontaire, 59,1 % ; crise sociopolitique (en Côte d'Ivoire), 23,3 % ; et études, 3,6 %.

L'enquête nationale sur le travail de 2015 fournit le nombre de ressortissants étrangers (64 905, soit 0,4 % de la population du pays) et leur répartition par origine : 87,5 % étaient originaires de pays d'Afrique de l'Ouest, la majeure partie (19,9 %) étant des ressortissants de la Côte d'Ivoire (INSD, 2015).

<sup>16</sup> OCDE/Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (2017). Pour l'année 2019, le DAES fournit une estimation bien plus faible (551 569 personnes).



### 1.4.3. Mali

Au Mali, la mobilité sur de longues distances remonte à plusieurs siècles. Dans toute l'Afrique subsaharienne, un nombre inconnu mais certainement important de personnes pourraient prétendre, dans une certaine mesure, à une ascendance malienne. En 2005, la Délégation générale des Maliens de l'extérieur a estimé à 3 761 730 le nombre de Maliens résidant à l'étranger, dont 3 631 385 en Afrique, chiffres toutefois invérifiables (Traoré, 2010). Sur sa page d'accueil, le site Web de la Délégation donne une estimation plus élevée (quatre millions de Maliens vivant à l'étranger) en janvier 2017 (Bamako News, 2017). On pense que les migrants de première génération originaires du Mali seraient moins nombreux. Le DAES estime la population d'émigrants maliens à 1 264 700 personnes en 2019, soit 6,4 % de la population du pays. La population d'immigrants est estimée par cette même source à 468 230 personnes (soit 2,4 % de la population), dont 90 % seraient originaires d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

Le recensement de population de 2009 est, à ce jour, la seule source de données solides sur la migration du Mali. Le pays comptait alors 313 354 résidents nés à l'étranger, 164 504 résidents entrés sur le territoire au cours des cinq dernières années et 107 316 émigrants partis au cours des cinq dernières années (République du Mali, Institut national de la statistique, 2012). Les ressortissants étrangers représentaient 0,8 % de la population totale et étaient généralement originaires de trois pays voisins, à savoir le Burkina Faso (20,1 %), la Côte d'Ivoire (16,9 %) et la Guinée (14,9 %). La grande majorité des immigrants (81 %) sont des ressortissants maliens de retour. Ils sont pour la plupart actifs (seulement 1,5 % de chômeurs, 57,3 % de salariés et 41,1 % d'inactifs, principalement des femmes) ; ont en moyenne un faible niveau d'éducation (58,6 % n'ont pas de formation scolaire) ; et 20,8 %, 8,5 % et 12 % ont, respectivement, un niveau d'éducation primaire, intermédiaire et secondaire ou supérieur). Les Maliens de retour des Amériques, d'Europe et d'Océanie sont plus instruits, puisque respectivement 27 %, 21,2 % et 21 % d'entre eux ont un niveau d'éducation secondaire ou universitaire.

L'enquête permanente auprès des ménages menée en 2011 donne des renseignements supplémentaires sur les migrants de retour au Mali, qui représentent, d'après l'enquête, 12,2 % de la population résidente âgée de 15 ans ou plus. Les trois quarts (74,2 %) des migrants de retour sont des hommes, âgés en moyenne de 44 ans ; 78,4 % sont analphabètes (contre 62,1 % parmi les non-migrants) ; 86,1 % sont mariés (contre 58,7 % parmi les non-migrants) ; leur taux de chômage est de 15,2 % (38 % parmi les non migrants) ; et ils sont principalement employés dans le secteur agricole (61,6 %, contre 34 % parmi les non-migrants), ainsi que dans le secteur informel non agricole (20,7 %). D'après l'analyse des microdonnées, les migrants de retour de pays africains ont des revenus nettement inférieurs à ceux des non-migrants, tandis que les migrants de retour d'Europe ont des revenus résultant de leur travail égaux à ceux des non-migrants. Les migrants de retour qui travaillent dans le secteur agricole ont une productivité du travail inférieure à celle des non-migrants (Bouare *et al.*, 2015 ; EMOP, 2019).

Combien d'émigrants compte le Mali ? Le rapport sur la migration établi dans le cadre du recensement de 2009 n'en donne pas le nombre absolu, mais il fournit des chiffres ventilés par : raison d'émigrer (le travail arrive en tête : 87,2 %) ; destination (72,9 % se rendent en Afrique, dont 31,9 % en Côte d'Ivoire, et 19,8 % choisissent l'Europe) ; et par sexe (90,9 % d'hommes). Les étudiants représentaient une part importante des migrants en Amérique du Nord (41,5 %), en Asie (14,5 %), en Océanie (14,3 %) et en Europe (5,6 %) (République du Mali, Institut National de la Statistique, 2012).

### 1.4.4. Sénégal<sup>17</sup>

Si le Sénégal n'est ni la destination, ni l'origine de très grands mouvements migratoires – les immigrants représentent 1,7 % de sa population, et les émigrants 3,9 % –, le pays dispose toutefois de statistiques relativement riches sur le sujet.

L'immigration au Sénégal est en grande partie une migration de retour des Sénégalais de l'étranger. Le dernier recensement de population (2013) a indiqué le nombre d'immigrants encore présents dans le pays parmi ceux qui étaient arrivés au cours des dix années précédentes (153 465), des cinq années précédentes (113 376) et de l'année précédente (30 538). Le nombre total d'immigrants était de 244 953, dont 46,8 % de ressortissants étrangers originaires de pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et 45,6 % de Sénégalais de retour. Une majorité d'immigrants (57 %) vivaient à Dakar.

<sup>17</sup> Tall et Tandian (2011) and Sakho *et al.* (2011).

L'émigration a été mesurée lors des trois derniers recensements de population, qui ont révélé un léger recul au cours des trente dernières années : en effet, le nombre d'émigrants récents (partis du Sénégal au cours des cinq années précédentes), qui représentait 1,9 % de la population totale en 1992, est passé à 1,6 % en 2002, puis à 1,2 % en 2013. En 2019, une estimation du DAES (642 654 émigrants, soit 3,9 % de la population) semble indiquer une récente poussée de l'émigration. Parmi les 164 901 émigrants recensés dans les cinq années précédant le recensement, 30,3 % étaient originaires de Dakar, et 13,8 % de Matam (13,8 %) ; ils étaient majoritairement des hommes (82,9 %) et se rendaient soit en Europe (44,5 %), notamment en France (17,6 %) ou en Italie (13,8 %), soit en Afrique de l'Ouest (27,5 %, la Mauritanie venant en tête), soit dans le reste de l'Afrique (18,4 %). Les raisons de migrer déclarées par les personnes interrogées étaient principalement le travail (73,4 %) et les études ou la formation (12,2 %). Au moment du départ, les émigrants avaient en moyenne un faible niveau d'éducation (45,5 % étaient analphabètes, 18,3 % avaient un niveau primaire, 19,4 % un niveau complémentaire ou secondaire et 10,7 % un niveau universitaire) ; 80,9 % avaient un emploi, et 16,2 % étaient étudiants.

Les statistiques frontalières du Sénégal fournissent des chiffres d'entrées et de sorties qui montrent, par exemple, que le solde général pour le second semestre de 2018 était positif (+102 472), mais négatif pour les ressortissants sénégalais (-13 385), et positif pour les ressortissants des autres pays de la CEDEAO (+99 140) (Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération, Sénégal, 2019).

Outre les statistiques nationales, plusieurs enquêtes universitaires fournissent des informations précieuses sur la migration sénégalaise. En particulier, l'enquête MAFE a révélé que les trois quarts des Sénégalais qui émigrent en France, en Italie ou en Espagne ont l'intention d'y rester plus de 10 ans (voire de façon permanente), et que le choix d'un pays de destination en Europe dépend plus de la présence de membres de la famille ou d'amis à destination que de raisons professionnelles (Beauchemin et al., 2014).

### 1.4.5. Mauritanie

Il existe en Mauritanie une tradition d'intense mobilité circulaire parmi les bergers et les commerçants, mais pas de migration internationale permanente. Le recensement de population de 2013 fournit des chiffres qui permettent de définir le profil du pays (République islamique de Mauritanie, ONS, 2013).

La population de migrants internationaux dans le pays s'élève à 704 334 (ou seulement 172 987, selon le DAES), ce qui représente un pourcentage remarquablement élevé (18,2 %) de la population résidente (3,873 millions d'habitants) au moment du recensement. La population d'immigrants est équilibrée sous l'angle de la répartition des sexes, avec 387 043 hommes et 317 921 femmes. L'immense majorité de ces migrants (622 717, soit 88,4 % du total) sont des migrants mauritaniens de retour qui sont soit nés à l'étranger, soit des natifs de la Mauritanie qui ont émigré. Parmi les 81 859 immigrants étrangers (2,1 % de la population totale), les réfugiés du Mali constituent le groupe le plus important (48 673). La majorité des immigrants sont analphabètes (54,9 %) ou n'ont fréquenté que l'école coranique (17,5 %) ; 60,1 % sont actifs, dont 48 % sont des travailleurs indépendants ; ces migrants sont originaires du Mali (60 %), du Sénégal (20 %), de la Guinée (2,8 %) et de plusieurs autres pays africains (ibid.).

La population d'émigrants, tel qu'elle ressort du recensement, est relativement faible : 47 179 personnes, dont une majorité d'hommes (41 333), ce qui représente 1,2 % de la population mauritanienne. La moitié de ces migrants (47,7 %) ont émigré entre l'âge de 20 et 34 ans, pour les motifs suivants : recherche d'un emploi (37,3 %), raisons professionnelles (29,5 %), études (14 %) ou regroupement familial (12,6 %). Leur niveau d'éducation était majoritairement faible (69,5 % d'analphabètes ou de personnes n'ayant pas atteint le niveau primaire), bien qu'un pourcentage non négligeable (6,4 %) soit diplômé de l'université. La majorité (74 %) avait pour destination des pays africains, et 17,1 % l'Europe (ibid.).

### 1.4.6. Niger<sup>18</sup>

Le Niger, qui a été pendant des siècles au carrefour des grandes routes Est-Ouest des caravanes de sel touaregs, est à présent traversé par des flux Sud-Nord, partant de l'Afrique subsaharienne pour aboutir au Maghreb et à la Méditerranée. Les populations d'immigrants et d'émigrants internationaux – essentiellement des échanges migratoires avec d'autres pays d'Afrique subsaharienne – auraient représenté respectivement 1,3 % et 1,7 % de la population résidente en 2019 (estimations du DAES des Nations Unies).

Le recensement de population de 2012 donne quelques informations sur la population d'immigrants : 123 886 ressortissants étrangers ont été dénombrés, dont une légère majorité de femmes (63 264, contre 60 622 hommes) ; et 484 300 migrants de retour, arrivés principalement du Nigéria, sauf à Agadez, où 41,5 % des migrants de retour venaient de Libye. Les migrants de retour étaient en grande majorité des agriculteurs (84,2 %), tandis que les ressortissants étrangers travaillaient dans un éventail plus large de professions, notamment dans l'agriculture (39,9 %), le commerce (30,9 %) et l'artisanat (22,0 %) (République du Niger, 2012).

Un an avant le recensement, une enquête nationale sur la migration a estimé que les émigrants nigériens représentaient 1,1 % de la population du pays et qu'ils se rendaient au Nigéria (37,8 %), dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (30,5 %) et en Libye (12,6 %)<sup>19</sup>.

### 1.4.7. Guinée

Le recensement de population de 2013 a dénombré 162 114 personnes nées à l'étranger (soit 1,4 % de la population du pays), dont 126 805 ressortissants guinéens de deuxième génération (78,2 % de tous les immigrants) et 33 509 de ressortissants étrangers. Les immigrants étaient nés en Côte d'Ivoire (25,5 %), en Sierra Leone (22,7 %), au Mali (9,7 %) et en Europe (1,4 %). Ils étaient généralement plus instruits que les non-migrants. La proportion de ceux qui n'ont jamais été scolarisés était de 47,2 % parmi les immigrants, contre 66,5 % parmi les non-migrants ; chez les premiers, 13,3 % avaient un niveau primaire (contre 10,5 % chez les seconds) ; 25,2 % avaient un niveau secondaire (contre 17,4 %) ; et 14,2 % avaient un niveau universitaire (contre 5,5 %). Les immigrants étaient également plus riches que les non-migrants, les proportions de « très pauvres » et de « très riches » s'établissant respectivement à 5,3 % et à 48,9 % parmi les migrants (contre 17,4 % et 22,2 % parmi les non-migrants)<sup>20</sup>.

Le rapport de recensement donne également la répartition des émigrants guinéens selon quelques variables (les chiffres absolus ne sont pas disponibles), notamment le pays de destination, avec la Côte d'Ivoire en tête, et la raison de migrer, le travail (56,2 %) venant avant les études (15,6 %), les raisons familiales et le mariage (13,5 %). D'après le DAES des Nations Unies, la population d'émigrants de la Guinée s'établissait à 530 963 personnes en 2019, soit 4,2 % de la population du pays.

### 1.4.8. Gambie

La migration internationale est relativement importante en Gambie. Selon le DAES, le pays comptait 9,2 % d'immigrants et 5 % d'émigrants en 2019. Le recensement de 2013 est la seule source nationale d'information sur la migration en Gambie (Gambia Bureau of Statistics, 2013). Il a dénombré 110 705 personnes ayant déjà résidé à l'étranger, soit 5,9 % de la population totale. Les principaux pays de résidence antérieure étaient le Sénégal (49,2 %), la Guinée (20,6 %) et la Guinée-Bissau (4,9 %). Les non-Africains représentaient seulement 5 % de l'ensemble des immigrants. Les raisons de migrer en Gambie étaient le mariage et la famille (44,9 %), la recherche d'un emploi (29,6 %), les études (4,6 %) et des conflits civils (2,1 %). Les sources nationales ne fournissent pas de données sur l'émigration.

<sup>18</sup> Issaka Maga, H. (2011).

<sup>19</sup> Enquête nationale sur la migration (2011). Disponible à l'adresse [www.un.org/en/development/desa/population/migration/events/other/workshop/2016/docs/presentations/SessionIV\\_Niger.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/events/other/workshop/2016/docs/presentations/SessionIV_Niger.pdf) (site consulté le 10 juillet 2020).

<sup>20</sup> République de Guinée (2017). Les populations « très pauvres » et « très riches » (voir le tableau 3.14, situé à la page 48) sont définies, respectivement, comme les personnes faisant partie du premier ou du cinquième quintile de répartition des richesses au sein de la population.

## 1.5. Observations finales

Les connaissances sur la migration proviennent essentiellement des recensements de population. La plupart des pays situés le long de la route de la Méditerranée centrale ont mis à profit les recensements pour produire des données relativement détaillées sur leurs immigrants et, parfois, leurs émigrants. Cependant, aucun pays ne recueille les données administratives qui permettraient de mettre à jour les données de recensement et de pleinement comprendre les processus migratoires.

On observe un contraste entre l'Afrique du Nord, où l'émigration est principalement captée par l'Europe, et l'Afrique de l'Ouest, où la migration internationale se limite essentiellement aux pays limitrophes et constitue une véritable dimension de l'intégration régionale ; mais aussi entre la migration permanente en Afrique du Nord et un important schéma migratoire à double sens, avec un retour au pays d'origine, en Afrique de l'Ouest.

Dans ces deux régions, la migration est motivée par la recherche d'un emploi, le mariage, l'accompagnement de la famille et les études. Selon les sources nationales, les raisons politiques et la recherche d'une protection internationale ne semblent pas être des causes significatives de migration internationale, mais ce constat peut s'expliquer par le fait que les recensements et les enquêtes menées par les États ne permettent pas de bien rendre compte de ces causes de la migration.

Si l'on se limitait aux sources nationales, les connaissances sur les flux et les voies de migration seraient presque inexistantes. De plus, les outils traditionnels de collecte de données ne fournissent pas d'informations sur les situations vécues par les migrants, leurs stratégies, leurs besoins et leur vulnérabilité, entre autres. Deux nouveaux outils visent à recueillir des informations sur ces sujets : la Matrice de suivi des déplacements (MSD) de l'OIM et l'initiative 4Mi de suivi des migrations mixtes, qui sont présentées dans le chapitre 2 (Fargues).

- Bamako News  
 2017 Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur : Présentation. 20 avril. Disponible à l'adresse <http://bamakonews.net/2017/04/delegation-generale-des-maliens-de-lexterieur-presentation/> (site consulté le 10 juillet 2020).
- Beauchemin, C., P. Sakho, B. Schoumaker et M.-L. Flahaux  
 2014 New patterns of migration between Senegal and Europe. Document de travail 21 (MAFE). Décembre.
- Bel Haj Zekri, A.  
 2008 La dimension politique de la migration irrégulière en Tunisie. CARIM, Notes d'analyse et de synthèse, 2008/53. Disponible à l'adresse <https://cadmus.eui.eu/handle/1814/10098> (site consulté le 10 juillet 2020).
- Bensaad, A.  
 2008 Les migrations subsahariennes en Algérie. CARIM, Rapport de recherche, 2008/01. Disponible à l'adresse <https://cadmus.eui.eu/handle/1814/7873> (site consulté le 10 juillet 2020).
- Bouare, I., M. Kuepie, A.-S. Robilliard et A. Sougane  
 2015 La migration de retour favorise-t-elle l'insertion sur le marché du travail malien ? Une analyse à partir des données de l'EMOP. STATECO n° 109. Disponible à l'adresse [www.instat-mali.org/contenu/eq/impmig\\_eq.pdf](http://www.instat-mali.org/contenu/eq/impmig_eq.pdf).
- Chauveau, J.-P.  
 2000 Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire : les enjeux silencieux d'un coup d'État. *Politique africaine*, 2000/2 (78) : 94-125.
- Coulibaly, S. P., J. W. Gregory et V. Piché  
 1974 Enquête sur les mouvements migratoires en Haute-Volta. *Population et famille*, n° 33.
- Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (DAES)  
 1998 Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales. Première révision, Série M, n° 58 des Études statistiques, New York, 1998 (ST/ESA/STAT/SER.M/58/Rev.1).
- 2011 International Migration Report 2009: A Global Assessment (ST/ESA/SER.A/316).

- 2019 International migrant stock 2019. Disponible à l'adresse [www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp](http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp) (site consulté le 10 juillet 2020).

#### Enquête Modulaire et Permanente Auprès des Ménages (EMOP)

- 2019 Analyse de l'impact du retour des migrants sur le marché du travail à partir des données de l'EMOP. Disponible à l'adresse [www.instat-mali.org/index.php/publications/conditions-vie-societe/enquete-modulaire-et-permanente-aupres-des-menages](http://www.instat-mali.org/index.php/publications/conditions-vie-societe/enquete-modulaire-et-permanente-aupres-des-menages) (site consulté le 10 juillet 2020).

#### Fargues, P.

- 1982 Les migrations en Côte d'Ivoire. *Cahiers ivoiriens de recherche économique et sociale*, Abidjan, Volume spécial 31-32 : 205.
- 1986 Mobilité du travail et croissance d'une économie agricole : la Côte d'Ivoire. *Revue Tiers-Monde*, IEDES, Paris, 105 : 195-211.
- 2009 Work, Refuge, Transit: An Emerging Pattern of Irregular Immigration South and East of the Mediterranean. *International Migration Review*, 43(3) : 544-577.
- 2013 International Migration and the Nation State in Arab Countries. *Journal of Middle East Law and Governance*, Université de Toronto, Brill, 5 (2013) : 5-35.

#### Gambia Bureau of Statistics

- 2013 National Population and Housing Census, Volume 4: Migration analysis. Disponible à l'adresse [www.gbos.gov/gm/2013.php](http://www.gbos.gov/gm/2013.php) (site consulté le 10 juillet 2020).

#### Hamood, S.

- 2006 *African Transit Migration through Libya to Europe: The Human Cost*. Le programme d'études sur les migrations forcées et les réfugiés, l'Université américaine du Caire et l'USCRI. World Refugee Survey 2007.

#### Human Rights Watch

- 2006 *Libya Stemming the Flow: Abuses against Migrants, Asylum Seekers and Refugees*. Septembre 2006, volume 18, n° 5(E).

#### Institut National de la Statistique (INS)

- 2015 RGPH-2014, Résultats globaux. Secrétariat Technique Permanent. Abidjan. Disponible à l'adresse [www.ins.ci/n/documents/RGPH2014\\_principaux\\_indicateurs.pdf](http://www.ins.ci/n/documents/RGPH2014_principaux_indicateurs.pdf).

#### Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

- 2015 Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel. Disponible à l'adresse [www.insd.bf/n/contenu/enquetes\\_recensements/ENESI/RapportENESI2015\\_Phase1\\_Theme2\\_Caracteristiques\\_Sociodemographiques.pdf](http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes_recensements/ENESI/RapportENESI2015_Phase1_Theme2_Caracteristiques_Sociodemographiques.pdf).

- 2020 Principaux tableaux du recensement général de la population et de l'habitation 2006. Disponible à l'adresse [www.insd.bf/n/index.php/publications?id=144](http://www.insd.bf/n/index.php/publications?id=144) (site consulté le 10 juillet 2020).

#### Issaka Maga, H.

- 2011 *Migrations hors et vers le Niger : une analyse selon le genre*. CARIM. Disponible à l'adresse <https://core.ac.uk/download/pdf/45678381.pdf>.

Migration Policy Centre

- 2013a *Migration Profile of Morocco*. Disponible à l'adresse <https://web.archive.org/web/20190408172045/http://carim-south.eu:80/> (site consulté le 10 juillet 2020).
- 2013b *Migration Profile of Algeria*. Disponible à l'adresse <https://web.archive.org/web/20190408172045/http://carim-south.eu:80/> (site consulté le 10 juillet 2020).
- 2013c *Migration Profile of Tunisia*. Disponible à l'adresse <https://web.archive.org/web/20190408172045/http://carim-south.eu:80/> (site consulté le 10 juillet 2020).

Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (Sénégal)

- 2019 Statistiques de la migration et de la mobilité internationales au Sénégal. Bulletin semestriel n° 1. Octobre.

Morocco World News, Ministère de l'intérieur

- 2018 50,000 Migrants Regularized in Morocco in 4 Years. 9 novembre. Disponible à l'adresse [www.moroccoworldnews.com/2018/11/257295/interior-ministry-migrants-morocco/](http://www.moroccoworldnews.com/2018/11/257295/interior-ministry-migrants-morocco/) (site consulté le 10 juillet 2020).

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)/Centre ivoirien de recherches économiques et sociales

- 2017 Paysage de la migration en Côte d'Ivoire. Dans : Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Côte d'Ivoire. Paris. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1787/9789264277090-6-fr> (site consulté le 10 juillet 2020).

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2011 Humanitarian Emergency Response to the Libyan Crisis. 5 décembre. Disponible à l'adresse [http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main\\_page=product\\_info&cPath=41\\_7&products\\_id=750](http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main_page=product_info&cPath=41_7&products_id=750) (consulté le 10 juillet 2020).

Otch-Akpa, B.

- 1995 *Le principe : « la Terre appartient à celui qui la met en valeur ». L'envers socio-politique de la problématique foncière de l'État ivoirien : 1963-1993*. Thèse de doctorat en droit public, Université de Paris I.

République de Guinée

- 2017 Troisième recensement général de la population et de l'habitation, Rapport d'analyse des données du RGPH-3, Thème : Migration et urbanisation, Lansana Massandoune et Mamady Cisse. Institut national de la statistique. Décembre. Disponible à l'adresse [www.stat-guinee.org/images/Publications/INS/RGPH3/RGPH3\\_migration.pdf](http://www.stat-guinee.org/images/Publications/INS/RGPH3/RGPH3_migration.pdf).

République du Mali, Institut National de la statistique

- 2012 Quatrième recensement général de la population et de l'habitat du Mali, Thème Migration, Pierre Cissé et Idrissa M. Doumbia. Disponible à l'adresse [www.instat-mali.org/contenu/rgph/ramig09\\_rgph.pdf](http://www.instat-mali.org/contenu/rgph/ramig09_rgph.pdf).

République du Niger

- 2012 *Recensement général de la population et de l'habitat 2012, Rapport sur les migrations*. Disponible à l'adresse [www.stat-niger.org/statistique/file/RGPH2012/MIGRATION.pdf](http://www.stat-niger.org/statistique/file/RGPH2012/MIGRATION.pdf).

République du Sénégal

- 2011 Migration et genre au Sénégal, CARIM. P. Sakho, R.A. Diop, M. Awissi-Sall, S. Mansour Tall et A. Tandian. Cadre général de la migration internationale sénégalaise : historicité, actualité et prospective, CARIM AS 2011/54.

- 2014 Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (RGPHAE 2013). Chapitre VIII, Migrations et urbanisation. Disponible à l'adresse [www.ansd.sn/ressources/publications/8-%20migration%20urbanisation.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/publications/8-%20migration%20urbanisation.pdf).

République islamique de Mauritanie, Office national de la statistique (ONS)

- 2013 Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2013, Bureau central du recensement (BCR), Volume 6 : Migrations : 146. Disponible à l'adresse [www.ons.mr/images/RGPH2013/Volume6\\_Migrations\\_fr.pdf](http://www.ons.mr/images/RGPH2013/Volume6_Migrations_fr.pdf) ; tableaux de recensement disponibles à l'adresse [www.ons.mr/images/RGPH2013/Chapitre06\\_Migrations\\_fr.pdf](http://www.ons.mr/images/RGPH2013/Chapitre06_Migrations_fr.pdf).

Royaume du Maroc, Haut-Commissariat au plan

- 2017 Note d'information du Haut-Commissariat au plan à l'occasion de la journée internationale des migrants. 18 décembre. Disponible à l'adresse [www.hcp.ma/Note-d-information-du-Haut-Commissariat-au-Plan-a-l-occasion-de-la-journee-internationale-des-migrants-18-decembre-2017\\_a2067.html](http://www.hcp.ma/Note-d-information-du-Haut-Commissariat-au-Plan-a-l-occasion-de-la-journee-internationale-des-migrants-18-decembre-2017_a2067.html) (site consulté le 10 juillet 2020).
- 2019 Premiers résultats de l'Enquête sur la migration internationale 2018-2019. Rabat, 31 décembre. Disponible à l'adresse [www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration\\_t21608.html](http://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration_t21608.html) (site consulté le 10 juillet 2020).

Sahko, P., R. A. Diop et M. Awissi-Sall

- 2011 Migration et genre au Sénégal, [Migration Policy Centre], CARIM Analytic and Synthetic Notes, 2011/10, Gender and Migration Series, Retrieved from Cadmus, European University Institute Research Repository. Disponible à l'adresse <http://hdl.handle.net/1814/15595>.

Statistiques Tunisie

- 2016 Flash Migration. N° 3, décembre.

Tall, S. M. et A. Tandian

- 2011 Cadre Général de la Migration Internationale Sénégalaise : Historicité, Actualité et Prospective, European University Institute, CARIM AS 2011/54. Disponible à l'adresse [https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/18480/CARIM\\_ASN\\_2011\\_54.pdf?sequence=1](https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/18480/CARIM_ASN_2011_54.pdf?sequence=1).

Traoré, B.

- 2010 La migration hautement qualifiée depuis et vers le Mali. CARIM, Notes d'analyse et de synthèse, 2010/35. Disponible à l'adresse [https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/13862/CARIM\\_ASN\\_2010\\_35.pdf?sequence=1](https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/13862/CARIM_ASN_2010_35.pdf?sequence=1) (site consulté le 10 juillet 2020).